



Jean-Louis COSTES & Marie-Christine LAYDERNIER

Docteur en Droit

Diplômée de Droit des Affaires
Université Paris II – Assas

Notaires Associés

SOCIETE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL

2 RUE PONTCOTTIER - B.P. 20166 - 38304 BOURGOIN-JALLIEU CEDEX

A proximité du parking "MEDICIS"

┌

┐

└

┘

DOCUMENTS A FOURNIR

POUR L'OUVERTURE D'UNE SUCCESSION

Eléments d'état civil

- l'original de l'acte de décès,
- Le livret de famille du défunt ,
- Le livret de famille des héritiers avec adresse, profession, n° de téléphone et mail
- La copie du contrat de mariage du défunt (si vous êtes concerné),
- La copie de la pièce d'identité de tous les héritiers,
- le document d'état civil rempli par chaque héritier ;
- Le RIB de chaque héritier sur lequel il y a lieu d'apposer votre signature,
- Testament, Donation entre Epoux, Donation antérieure aux enfants

Eléments d'actif

- Les titres de propriété des biens immobiliers appartenant au défunt
- Une copie d'un relevé de compte de chaque banque du défunt (et son conjoint)
- La copie d'un courrier de chaque caisse de retraite et mutuelle,
- Les coordonnées des organismes d'assurance vie,
- La copie de la carte grise du(ou des) véhicule(s) du défunt (et de son conjoint)
- Numéro de Sécurité Sociale du défunt

Eléments de passif

- La copie de la facture des frais funéraires,
- La copie de la dernière taxe foncière, taxe d'habitation, IRPP,
- Les coordonnées de la maison de retraite s'il y a lieu,
- S'il existe des prêts en cours au nom du défunt (et/ou son conjoint)
Les coordonnées du (ou des) organisme(s) de prêt.
- Adresse de la maison de retraite (si dernier logement du défunt)

ETUDE OUVERTE LE SAMEDI, FERMEE LE LUNDI

Tel. 04 74 93 42 88 – Fax. 04 74 43 25 51 – E-mail. costes.laydernier@notaires.fr

Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèques est accepté

Tout paiement égal ou supérieur à 3.000 € devra être effectué au moyen d'un virement.